



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE
L'AVIATION CIVILE

Direction générale de
l'Aviation civile

LOCATION D'UN AÉRONEF

inscription initiale ⁽¹⁾ inscription modificative ⁽¹⁾ radiation

(1) Indiquer dans le cadre 5 les références de l'inscription initiale.

Au cas où plusieurs opérations sont effectuées sur le même aéronef, établir un formulaire distinct par opération.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° du dossier : Visa :

Date de l'inscription : |_|_| || |_| || |_|_|_|_|_|

N° de l'inscription :

Date de l'inscription modifiée ou radiée : |_|_| || |_| || |_|_|_|_|_|

N° de l'inscription modifiée ou radiée :

Le fonctionnaire chargé de la tenue du registre d'immatriculation

1 – BAILLEUR (PROPRIÉTAIRE OU COPROPRIÉTAIRE)

Nom ou dénomination :

Nom d'usage (Facultatif) : Prénom :

Adresse ou siège social :

(pour société / Association / Aéro-club)

N° SIRET: |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| || |_|_|_|_|_|_| Courriel:

Nom du représentant légal ou statutaire :

Le bailleur est obligatoirement le propriétaire inscrit au registre. En cas d'inscription modificative portant sur l'identité du bailleur, préciser, ci-dessus, l'identité du nouveau bailleur.
Si l'appareil est loué par plusieurs bailleurs, compléter la page 3.

2 - LOCATAIRE

Nom ou dénomination :

Nom d'usage (Facultatif) : Prénom :

Adresse ou siège social :

(pour société / Association / Aéro-club)

N° SIRET: |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| || |_|_|_|_|_|_| Courriel:

Nom du représentant légal ou statutaire :

En cas d'inscription modificative portant sur l'identité du locataire, préciser, ci-dessus, l'identité du nouveau locataire.
Si l'appareil est loué à plusieurs colataires, compléter la page 3.

3 - AÉRONEF

Type, série : N° de série :

Marques d'immatriculation : F - Aérodrome où sera basé l'aéronef :

(dans le cas d'une première immatriculation au registre français, marques réservées).

En cas d'inscription modificative portant sur l'identité de l'aéronef, inscrire ci-dessus les caractéristiques du nouvel aéronef loué.

4 – ACTE DE LOCATION

Date de l'acte : Durée du contrat :

Date de départ de la location : Date de fin de la location :

Le contrat est-il renouvelable par tacite reconduction : oui non

En cas d'inscription modificative portant sur la durée du contrat indiquer, ci-dessus, la nouvelle durée du contrat ainsi que ses nouvelles dates de départ et de fin.

Si il existe un ou plusieurs contrats intermédiaires entre le propriétaire et le locataire, joindre ces actes intermédiaires et un résumé de l'opération signé du propriétaire et du locataire.

5 - INSCRIPTION INITIALE

En cas de modification ou de radiation, indiquer ci-dessous les références de la location à modifier ou à radier (ces références figurent au dos du certificat d'immatriculation).

N° de l'inscription à modifier/à radier (1) :

Date de l'inscription à modifier/à radier (1) : |_|_| || |_| || |_|_|_|_| |

(1) barrer la mention inutile.

6 - SIGNATURE(S)

Fait à:

le: |_|_| || |_| || |_|_|_|_| |

Noms : Prénoms :

Signature(s) du (des) propriétaires :

Le présent formulaire doit être signé par tous les propriétaires figurant au registre. Pour les sociétés ou les personnes morales les signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires.

7 - PIÈCES À JOINDRE

- Certificat d'immatriculation original. - Acte de location original (initial ou modificatif selon le cas)
- Pièces identifiant le(s) locataire(s) - Pouvoirs des signataires

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques.

Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Mission des immatriculations.

LOCATION D'UN AÉRONEF

Notice explicative et pièces justificatives à joindre

Le présent formulaire est à établir par le propriétaire d'un aéronef lorsqu'il donne cet aéronef en location. Il doit également être établi en cas de modification ou de radiation d'une inscription de location déjà effectuée.

L'inscription d'une location au registre d'immatriculation est facultative. Toutefois, l'enregistrement du contrat au registre d'immatriculation permet de dégager la responsabilité du propriétaire à l'égard des tiers. Il est donc de l'intérêt du propriétaire d'un aéronef de procéder à cette formalité.

INSCRIPTION ET INSCRIPTION MODIFICATIVE D'UNE LOCATION SUR AÉRONEF

1. BAILLEUR

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du propriétaire qui donne l'aéronef en location. Le bailleur doit obligatoirement figurer comme propriétaire de l'aéronef sur le registre français. **Si l'appareil est donné en location par plusieurs copropriétaires, compléter la page 3.**

Dans le cas d'une inscription modificative (voir rubrique 5, inscription initiale), compléter cette rubrique en indiquant le nom du ou des nouveaux bailleurs.

2. LOCATAIRE

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du locataire qui prend l'appareil en location. Joindre les pièces justificatives énumérées ci-dessous pour établir l'identité de ce locataire.

Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant le nom du ou des nouveaux locataires. **Si l'appareil est loué par plusieurs locataires, compléter la page 3.**

2.1 Personnes physiques (particuliers).

Joindre une pièce justificative établissant l'identité et la nationalité du locataire : photocopie de la carte d'identité ou du passeport, photocopie de la carte de séjour.

Joindre également un document établissant l'adresse du locataire (photocopie d'une facture d'électricité ou de téléphone, etc....).

2.2 Personnes morales (sociétés, associations, établissements de droit public...).

2.2.1 Personnes morales de droit français.

2.2.1.1. Document attestant que le demandeur est doté de la personnalité juridique.

Pour les sociétés, extrait du registre du commerce (extrait Kbis).

Pour les associations, récépissé de déclaration à la Préfecture ou à la Sous-préfecture.

Pour les établissements de droit public ou administrations, décret ou arrêté prononçant la création de cet établissement ou de cette administration.

Remarque importante : dans le cas de sociétés ayant pour administrateur une personne morale, joindre un extrait de registre du commerce relatif à cette personne morale, ainsi qu'un spécimen de signature des personnes physiques habilitées à représenter cette dernière société.

2.2.1.2. Spécimen de signatures des représentants légaux ou statutaires de la société ou de l'association. Eventuellement joindre les pouvoirs donnés par ces représentants légaux ou statutaires aux personnes habilitées à représenter la société ou l'association auprès du bureau des immatriculations, accompagnés de spécimen de signatures de ces personnes.

2.2.2. Personnes morales dont le siège social est situé dans un autre État.

Joindre l'équivalent des pièces réclamées ci-dessus pour les sociétés françaises, et leur traduction en français ou en anglais. Ces pièces sont les suivantes :

2.2.2.1. Document établissant que la société ou l'association est dotée de personnalité morale (extrait du registre du commerce, "certificate of incorporation").

2.2.2.2. Document établissant l'adresse du siège social de la société (si cette adresse ne figure pas sur l'extrait du registre du commerce).

2.2.2.3. Liste des représentants légaux ou statutaires de la société (s'ils ne sont pas mentionnés sur l'extrait du registre du commerce) et spécimen de leur signature.

Remarque importante : si la société est administrée par une autre société, joindre les documents établissant que cette dernière est dotée de la personnalité morale, les documents faisant apparaître le siège social de cette dernière, ainsi que la liste des représentants légaux ou statutaires de la société et les spécimens de leur signature (voir ci-dessus 2.2.2.1., 2.2.2.2. et 2.2.2.3.).

RADIATION D'UNE LOCATION

1 - BAILLEUR

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du propriétaire de l'aéronef inscrit au registre d'immatriculation (nom figurant sur le certificat d'immatriculation).

Si l'appareil est inscrit au nom de plusieurs copropriétaires, compléter la page 3.

2 - LOCATAIRE

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du locataire inscrit au registre (figurant au verso du certificat d'immatriculation).

Si l'aéronef était loué à plusieurs colocataires, **compléter la page 3.**

3 - AÉRONEF

Compléter cette rubrique en indiquant les références de l'aéronef telles qu'elles figurent sur le certificat d'immatriculation.

Joindre le certificat d'immatriculation **original** de l'appareil.

3 - AÉRONEF

Compléter cette rubrique en indiquant les caractéristiques de l'aéronef loué.

Si l'appareil n'est pas encore immatriculé, indiquer à la ligne "marques d'immatriculation" les marques réservées attribuées à cet appareil (F-...).

Si l'appareil est déjà immatriculé, joindre le certificat d'immatriculation **original** de l'appareil. Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant les coordonnées du nouvel aéronef loué.

4 - ACTE DE LOCATION

Compléter cette rubrique en indiquant la date du contrat de location, ainsi que les dates de départ et de fin du contrat. Joindre la ou les pièces justificatives **originales**.

Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant les caractéristiques du nouveau contrat modifiant le contrat initial. Joindre l'**original** de ce contrat modificatif, signé des deux parties.

L'acte de location doit être signé du propriétaire et du locataire de l'appareil.

Si le propriétaire ou le locataire sont des personnes morales, l'acte de location doit être signé de leurs représentants légaux ou statutaires.

Les différents types d'actes de location établissant que le bailleur donne à bail l'aéronef doivent permettre une identification complète de l'aéronef (type, numéro de série et éventuellement immatriculation française réservée ou immatriculation étrangère).

S'il existe des actes de location intermédiaires entre le propriétaire et l'exploitant devant être inscrit au registre, ces actes intermédiaires doivent être fournis, ainsi qu'un document (par exemple, un résumé de l'opération) signé de toutes les parties concernées, en particulier du propriétaire et du locataire qui figureront au registre.

La durée du contrat indiquée dans le formulaire doit figurer de manière explicite dans l'acte de location. Si le contrat de location ne précise pas la date de départ de la location, mais stipule que l'appareil doit être loué à compter de sa réception par le locataire, une copie du procès-verbal de réception ou du certificat d'acceptation signé du locataire doit être également jointe.

5 - INSCRIPTION INITIALE

Cette rubrique ne doit être complétée que dans le cas où l'aéronef fait déjà l'objet d'une location inscrite au registre d'immatriculation, et où un ou plusieurs éléments du contrat sont modifiés (par exemple le nom du locataire ou la durée du contrat).

Compléter cette rubrique en indiquant le numéro et la date de l'inscription de location initiale (ce numéro et cette date figurent sur le certificat d'immatriculation), et les autres rubriques (bailleur, locataire, aéronef, acte de location), en indiquant les caractéristiques du nouveau contrat.

Joindre l'**original** du certificat d'immatriculation.

6 - SIGNATURES

Le présent formulaire doit être signé par le ou les propriétaires de l'aéronef inscrits au registre. Pour les personnes morales, les signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires.

Si le ou les demandeurs délèguent à un mandataire le pouvoir de signer le présent formulaire, les pouvoirs donnés à ce mandataire doivent être joints.

4 - ACTE DE LOCATION

Compléter cette rubrique en indiquant les références de l'acte de location qui avait fait l'objet d'une inscription au registre.

5 - INSCRIPTION INITIALE

Compléter cette rubrique en indiquant le numéro et la date de l'inscription de location à radier (ces données figurent au dos du certificat d'immatriculation).

6 - SIGNATURE

Le présent formulaire doit être signé par le ou les propriétaires de l'aéronef inscrits au registre d'immatriculation. Pour les personnes morales, les signatures doivent être celle des représentants légaux ou statutaires. Si le ou les demandeurs délèguent à un mandataire le pouvoir de signer le présent formulaire, les pouvoirs donnés à ce mandataire doivent être joints ainsi que la pièce d'identité.

7 - DROITS

La radiation d'une location ne donne pas lieu à paiement de droits